

entreprises en participation, conclure des affaires pour échanger le savoir-faire, élargir l'accès et les investissements, diffuser la technologie, favoriser des échanges de licences, conclure des ententes de promotion, de marketing et de fabrication en coopération, conclure enfin des échanges de personnel et des ententes de R-D collective.

C'est dans cet esprit qu'une entreprise de St. John's, RDS Engineering, a décroché des contrats de services techniques avec la Saint John Shipbuilding dans le cadre du Programme de la frégate canadienne de patrouille et ce pour la réalisation de la gaine technique de la plate-forme à embase-poids Hibernia.

La force de RDS, ce sont ses services de conception et de dessin assistés par ordinateur, fondés sur une technologie acquise à la suite d'un échange de technologie avec une entreprise britannique.

La création de l'Institut professionnel de logistique du Canada est un autre exemple bénéfique de coopération et de partenariat entre des secteurs différents. Des hommes et des femmes de toutes les régions du Canada, spécialisés dans le domaine du transport des matériaux et de l'information depuis leur origine jusqu'à leur destination, se sont groupés pour former l'Institut. Grâce aux efforts de 10 associations industrielles et à la collaboration de deux ministères fédéraux, l'Institut réunit employeurs, employés et établissements d'enseignement pour faciliter l'implantation de la logistique et sa reconnaissance en tant que profession.

Le partenariat, c'est la collaboration entre les entreprises et les écoles, les universités et les collèges communautaires en vue de l'alphabétisation totale de la société. C'est travailler avec des professeurs et tirer parti de leurs connaissances spécialisées pour élaborer des programmes dont bénéficieront des étudiants de tous âges. Le partenariat, c'est collaborer avec les laboratoires de R-D des universités canadiennes pour mettre au point de nouveaux produits, de nouveaux procédés et de nouvelles façons d'ajouter de la valeur aux produits et aux services déjà connus.

Le partenariat, c'est collaborer avec tous les ordres de gouvernement pour faire de nos villes de meilleurs endroits où vivre et travailler. C'est concevoir des programmes ingénieux de formation. C'est aider les cadres supérieurs du commerce et de l'industrie aux niveaux fédéral et provincial à inciter les entreprises à se grouper afin de créer des marchés nationaux et extérieurs.

Je ne vous parle pas d'une utopie quelconque. De nombreux pays s'évertuent à créer des partenariats et réussissent à le faire mieux que nous. Je ne veux pas non plus laisser entendre qu'il faut abandonner les autres éléments clés de la compétitivité, telles l'innovation, la découverte de nouveaux marchés, la découverte et la mise en oeuvre de technologies. Pour moi, le partenariat fait partie intégrante de la compétitivité : c'est un aspect souvent négligé et sur lequel il faudrait insister dans notre quête de la compétitivité.